



Bilan de compétences

Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation.



1600€



24H – Délai pour formation 14 Jours



Accessibilité pour tous

Au choix : Présentiel (100 % face à face) - Hybride - A distance

Objectifs

Qu'est-ce que le bilan de compétences ?

Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation.

- D'analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ;
- De définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ;
- D'utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière

Déroulement

Comment se déroule un bilan de compétences ?

La durée du bilan de compétences varie selon le besoin de la personne. Elle est au maximum de 24 heures. Elle se répartit généralement sur plusieurs semaines.

Le bilan comprend obligatoirement trois phases sous la conduite du prestataire. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne.

Une phase préliminaire a pour objet de

- D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire,
- De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin,
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

Une phase d'investigation permet au bénéficiaire :

- Soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence,
- Soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

Une phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan.

Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

Entretien 1

Se présenter et présenter au bénéficiaire les conditions de déroulement du bilan de compétence, les méthodes et techniques mises en œuvre et les principes d'utilisation des conclusions du bilan
Définition et identification de la nature des besoins du bénéficiaire
Validation/confirmation de l'engagement du bénéficiaire
Définition du planning de mise en œuvre (caler les dates par rapport à son activité professionnelle)

Durée 1h

Entretien 2

Analyse du parcours professionnel, et de formation du bénéficiaire par rapport aux postes tenus

Durée 2h

Entretien 3

Le/La bénéficiaire a fait de recherches personnelles pour réaliser les grilles de compétences à partir des fiches ROME, autres fiches métier et de sa fiche de poste

Dresser l'inventaire de ses compétences et identifier ses aptitudes

Durée 2 h + 2 h de travail perso

Entretien 4 & 5

profil de personnalité :
Restitution et analyse des résultats des tests

Durée : 2 séquences de 2 h

Entretien 6

Phase investigation : Aspirations et pistes professionnelles :
Investigation métiers
Centres d'intérêt ses valeurs
ses motivations

Durée : 2 h +2 h de recherches

Entretien 7 & 8

Coaching Projectif
Travail sur les compétences et valeurs professionnelles

Durée : 2 séquences de 2 h

Démarches extérieures des possibles au réalisable

Le/La bénéficiaire a effectué des recherches par rapport aux différentes possibilités de formation en tenant compte de ses contraintes personnelles et professionnelles et a planifié un plan d'actions
La bénéficiaire a élaboré un plan d'actions et planifié des différentes étapes

Durée : 2h minimum

Entretien 9

Confrontation de son choix de formation par rapport aux résultats de ses tests et à ses aspirations, à son contexte professionnel et personnel et vérifier la faisabilité

Durée : 2h

BILAN

Remise de son dossier et bilan de l'accompagnement

Durée : 1h

La consultante

Qui est Adeline Weber la consultante en bilan de compétences ?

Je suis Adeline, passionnée par les relations humaines et diplômée en ressources humaines depuis 14 ans et 1 an et demi en bilan de compétences.

J'ai été formée en BTS assistante de gestion puis licence RH en alternance et développé mes compétences à travers mes divers postes. J'ai été responsable relations sociales et formations pendant 11 années, responsable de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences durant 2 années puis responsable du développement des ressources humaines à ce jour.

« Ce qui me caractérise, c'est ma passion pour les relations humaines. J'ai mis cette compétence au service de Pôles ressources humaines depuis 14 ans dans plusieurs entreprises... Mon investissement m'a par exemple permis de faire plein de rencontres enrichissantes qui m'ont amenée à passer la certification en bilan de compétences. Ma bienveillance, mon respect et ma passion des personnes m'amènent à partager avec vous sur vos futurs projets. Qu'en pensez-vous ? Souhaitez-vous que je développe cette partie ou un autre point précis avec vous? »

100%
Taux de Satisfaction



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Pour plus d'informations contactez nous | France: 01 71 11 96 91 | Réunion: 0262 666 631